

**COMMUNE DE VAILLY**  
**COMPTE RENDU**  
**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SÉANCE ORDINAIRE DU 11 AOUT 2021**

**Présents :** Yannick TRABICHET, Maire, Jean-Marc GIROD, Florent FAVRE, Michaël STEHLIN, Frédéric MEYNET, Jacques LUTEL, Sophie CHATELAIN, Elodie DUBUISSON, Nathalie DELALE-FUKAO

**Absents :** Nicole JOSSE-MINDA (pouvoir à Yannick TRABICHET), Laurent NAZAIRE (pouvoir à Jean-Marc GIROD), Jean-Marc BOUVIER (pouvoir à Frédéric MEYNET), Adrien CHEVALLET (pouvoir à Nathalie DELALE-FUKAO), Marie-Noëlle FAVRE

**Secrétaire de séance :** Nathalie DELALE-FUKAO

Les comptes rendus du 11 mai et du 29 juin 2021 sont approuvés à l'unanimité.

**I – ATTRIBUTION DES MARCHÉS « MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA MAIRIE ET DE L'ÉCOLE, CRÉATION DE SANITAIRES ET D'UN PRÉAU »**

Madame le Maire rappelle que par délibération du conseil municipal en date du 13/04/2021, il a été approuvé le programme de « mise en accessibilité de la mairie et de l'école, création de sanitaires et d'un préau ».

Une consultation a été lancée sur la base d'une procédure adaptée en application des articles R 2123-1 et suivants du code de la commande publique avec publicité dans le Dauphiné Libéré et mise en ligne sur la plateforme de dématérialisation mp74.fr.

Le présent marché de construction comporte 15 lots :

- lot n°1. : terrassement-VRD-aménagements extérieurs
- lot n°2. : gros œuvre
- lot n°3. : charpente bois
- lot n°4. : étanchéité
- lot n°5. : désamiantage - déplombage
- lot n°6. : menuiseries extérieures
- lot n°7. : serrurerie – menuiseries alu
- lot n°8. : cloison-doublage-faux plafond-peinture
- lot n°9. : menuiseries intérieures
- lot n°10. : carrelage, faïence
- lot n°11. : sols souples
- lot n°12. : ascenseur
- lot n°13. : Electricité Courants Forts & Faibles
- lot n°14 : Chauffage hydraulique / Plomberie-sanitaire
- lot n°15 : Ventilation – Traitement d'air

Le marché comporte 1 tranche ferme

L'estimation des dépenses est la suivante :

<b>Commune de VAILLY</b>		
<b>Mise en accessibilité de la Mairie et de l'école - création d'un préau</b>		
LOT	RECAPITULATIF ESTIMATION	estimation
1	terrassement-VRD-aménagements extérieurs	216 236.86
2	gros œuvre	230 391.60
3	charpente bois	184 475.00
4	étanchéité	48 655.00
5	désamiantage -déplombage	10 650.00
6	menuiseries extérieures	26 700.00
7	serrurerie – menuiserie alu	89 635.00
8	cloison-doublage-faux plafond-peinture	144 337.10
9	menuiseries intérieures	89 412.00
10	carrelage, faïence	36 017.00
11	sols souples	40 232.00
12	ascenseur	24 000.00
13	électricité	127 000.00
14	chauffage hydraulique plomberie sanitaire	132 000.00
15	ventilation	85 000.00
	MONTANT H.T.	1 484 741.56

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'ouverture des offres a été enregistrée en séance du 7 juillet 2021.

Elle indique que suite à cette ouverture des offres et conformément au règlement de la consultation, une négociation a été engagée avec différents lots.

Madame le Maire présente ensuite le rapport d'analyse et de notation des offres établi sur la base du règlement de la consultation.

Les résultats de la négociation sont jugés satisfaisants à ce jour pour l'ensemble des lots sauf le lot n°4 étanchéité et le lot n°10 carrelage, où certains candidats n'ont pas été en mesure d'apporter une réponse aux demandes de précisions et nécessite de ce fait un délai supplémentaire.

L'attribution du lot n°3, est reportée, en raison d'une opportunité de financement dans le cadre du Programme Leader dédié à la valorisation de la ressource forestière, porté par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais,

Les réponses pour le lot n°14 chauffage hydraulique-plomberie-sanitaire sont par ailleurs bien au-delà de l'estimation financière et souffre d'un manque de concurrence. Il est donc proposé de déclarer sans suite ce lot selon les dispositions de l'article Article R 2185-1 du code de la commande publique et d'engager une nouvelle consultation spécifique à ce lot.

La proposition d'attribution est la suivante :

LOT	RECAPITULATIF ESTIMATION	estimation	proposition offres retenues	entreprises
1	terrassement-VRD-aménagements extérieurs	216 236.86	237 540.55	GIROD
2	gros œuvre	230 391.60	225 183.60	BATI CHABLAIS
3	charpente bois	184 475.00		Reporté en attente opportunité financement
4	étanchéité	48 655.00		En attente de mise au point complémentaire
5	désamiantage -déplombage	10 650.00	9 710.00	GAIAL
6	menuiseries extérieures	26 700.00	25 555.00	VERGORI
7	serrurerie – menuiserie alu	89 635.00	96 053.15	ORIEL
8	cloison-doublage-faux plafond-peinture	144 337.10	142 083.10	ENFANT DU LEMAN
9	menuiseries intérieures	89 412.00	79 347.00	VERGORI
10	carrelage, faïence	36 017.00		En attente de mise au point complémentaire
11	sols souples	40 232.00	30 000.00	SOLS CONFORT
12	ascenseur	24 000.00	21 400.00	KONE
13	électricité	127 000.00	129 000.00	MUGNIER
14	chauffage hydraulique plomberie sanitaire	132 000.00		Lot déclaré sans suite et reconsultation
15	ventilation	85 000.00	86 000.00	VENTIMECA
	MONTANT H.T.	1 484 741.56	1 081 872.40	

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir valider le résultat de la consultation et de la négociation et déclarer attributaire les entreprises suscitées, autoriser Madame le Maire à signer les marchés avec les entreprises suscitées et l'ensemble des pièces relatives à la notification et à l'exécution des marchés de travaux, autoriser Madame Le Maire à engager les démarches auprès des établissements bancaires pour l'obtention des financements nécessaires, autoriser Madame le Maire à percevoir les aides et attributions financières nécessaires à la réalisation de l'opération, autoriser Madame le Maire à solliciter, si opportunité, un financement auprès du SIAC, dans le cadre du programme Leader, pour le lot n° 3 « Charpente Bois », autoriser Madame le Maire à poursuivre les négociations avec les lots n°4 étanchéité et n°10 carrelage, autoriser Madame le Maire à déclarer sans suite le lot n°14 chauffage hydraulique-plomberie-sanitaire et à engager une nouvelle consultation pour ce lot.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les propositions présentées.

## II – QUESTIONS DIVERSES

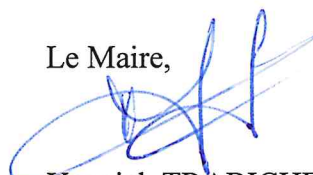
- **PLUi-H** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le PLUi-H sera arrêté le 14 septembre prochain par le Conseil Communautaire. Par ailleurs, 3 réunions publiques auront lieu pour informer la population, dont une à Reyvroz le 6 octobre 2021.
- **Travaux eau-assainissement** : les travaux eau-assainissement prévus sont en cours d'exécution.
- **Tracteur** : Jean-Marc Girod informe que le marché pour l'achat d'un nouveau tracteur pour les services techniques a été attribué à l'entreprise CUSIN & DUTRUEL (Douvaine) pour un montant de 101 500 € HT avec une reprise convenue de 24 500 € (exonérée de TVA)
- **Alpages** : suite aux différents échanges qui ont eu lieu entre la commune, les agriculteurs et la Société d'Economie Alpestre, les conventions ont été finalisées, elles seront transmises aux agriculteurs concernés pour signature.  
Par ailleurs, une cabane de berger, à l'initiative de la SEA 74 et du Conseil Départemental de Haute-Savoie, a été livrée sur l'alpage de Niflon pour Jean-Rémi Chevallet. A cette

occasion, une gerbe a été déposée par des Conseillers Départementaux en mémoire du jeune berger décédé.

- **Baux Buchille** : suite aux réunions intervenus avec les propriétaires de chalets et la décision prise lors du dernier conseil municipal, les courriers adressés aux différents propriétaires sont prêts et seront envoyés prochainement.
- **Emplois** : Madame le Maire informe que Mathis Hauteville-Longet a été recruté en renfort pour aider les agents techniques 15 jours en juillet.  
Le recrutement d'un jeune dans le cadre du dispositif Parcours Emploi Compétences est également en cours pour renforcer le secrétariat de mairie.  
Pour la prochaine rentrée scolaire, au vu de la situation sanitaire qui perdure, Jacqueline Morel-Chevillet sera de nouveau recrutée jusqu'aux vacances de la Toussaint pour l'aide à la cantine et à la garderie périscolaire.  
La Commune a demandé l'agrément afin d'accueillir des personnes condamnées à des Travaux d'Intérêt Général (TIG).

Il n'est pas fixé de date pour la prochaine séance du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00.

Le Maire,  
  
Yannick TRABICHET

